

N° 11.



Décès

de

Blondel
Jean-Baptiste-Léon
6 mars 1910

8^{ÈME} FET

L'an mil neuf cent dix, 2. 10.
Le sept mars, à huit heures du
matin, par devant nous, Denest,
Ferdinand Calixte, Maire et officier
de l'état civil de la commune de
Saint-Augustin, canton et arrondis-
sment de Coulommiers, sont comparus.
Blondel Emile, cultivateur, âgé de
quarante-deux ans, et Lamine Léon,
manouvrier, âgé de cinquante-sept
ans, tous deux domiciliés à Barny,
hameau de cette commune, le
premier, fils, et le second cousin
du défunt ci-après nommé, lesquels
nous ont déclaré que Blondel
Jean-Baptiste-Léon, ancien culti-
vateur, âgé de soixante-dix-neuf
ans, domicilié chez le premier
comparant, au susdit hameau
de Barny, né en cette commune,
le dix-huit avril mil huit cent
trente, fils légitime des défunts
Blondel Jean-Baptiste et Blondel
Angélique Emélie, veuf de
Chevallier Clarisse Adélaïde, est
décédé, hier, à quatre heures du
soir, au domicile du premier
comparant susdésigné. Après
nous être assuré du décès, confor-
mément à la loi, nous avons

immédiatement dresse le présent acte
que les comparants ont signé avec
nous après lecture.

Blondel Emile

Le Maire,

Raminé

